WENTZ'INFOS

N°1

SI TU VEUX ALLER VITE, MARCHE SEUL, MAIS
SI TU VEUX ALLER LOIN, MARCHONS ENSEMBLE.

JUIN 2020

Sommaire

Le mot du Maire	*03*
La pandémie mondiale du Covid-19	*06*
La distribution de masques auprès de la population	*09*
L'installation du nouveau Conseil Municipal	*10*
Election du Maire et de ses adjoint(e)s	*12*
Délégations des 4 Adjoints au Maire	*13*
Bienvenue aux nouveaux habitants	*14*
Ouverture de l'école « Les Lilas »	*15*
Service à la population — Le Périscolaire	*16*
Les nouveaux horaires — Déchetterie verte	*17*
Les nouveaux horaires — Mairie de Wentzwiller	*18*
Votre nouveau Marché hebdomadaire	*19*
Démocratie participative	*20*
Wentzwiller—Village fleuri	*21*
Réalisation d'un columbarium	*22*
Informations diverses	*24*

Directeur de publication : *Angelo PILLERI*

Rédaction : Commission Communication

Éric DIDILLON —Daniel SECCI—Laurent VEUILLET—Vincent THUET

Le mot du Maire

Chers Wentzwilleroises et Wentzwillerois

Plus jamais ça :

Avant de vous retracer dans ce nouveau magazine, ces quelques semaines en ma qualité de premier magistrat, permettez-moi de revenir sur la crise sanitaire de ces derniers mois. Tout d'abord d'avoir une pensée émue et compatissante auprès de ces familles endeuillées, de ces familles isolées de leurs proches et de ces familles brisées par l'apparition du chômage (conséquence directe de cette pandémie mondiale).

Ce terrible virus a d'innombrables conséquences humaines que l'on constate aujourd'hui et qui poussent à reconsidérer notre quotidien et nos habitudes.

Nous sortons aujourd'hui d'une période inimaginable encore il y a quelques mois, une période très anxiogène, une période que nous espérons ne plus revivre ! Deux mois de confinement, du jamais vu depuis la seconde guerre mondiale !

Une période qui a spontanément donné tout son sens au mot SOLIDARITE. Un chaleureux merci à toutes les personnes qui ont donné du temps aux autres en cherchant des médicaments, des victuailles, pour des voisins isolés, de personnes âgées ou encore dépendantes.

Un grand Merci :

Merci d'être venus en nombre suffisant lors du premier tour du scrutin des élections municipales du dimanche 15.03.2020 dans un contexte sanitaire plus que particulier et encore sous-estimé dans notre région Grand Est.

Merci également à celles et ceux qui se sont engagés (Messieurs Fernand SCHMITT, Thierry OTT, Yves TROMMER, Serge JORDAN et mes colistiers) pour que les bureaux de vote puissent fonctionner en appliquant rigoureusement les règles sanitaires.

Le mot du Maire

Merci d'avoir plébiscité notre liste dès le premier tour et nous éviter ainsi d'organiser le second tour du 28.06.2020. Scrutin qui a connu une participation de 33,15% des inscrits de la liste électorale, conséquence directe de la crise sanitaire actuelle.

L'attribution symbolique du plus grand nombre de suffrages au plus jeune candidat, Monsieur Mickaël FEGA témoigne la confiance de nos concitoyens dans l'avenir de la Commune pour une liste qui allie la jeunesse et la sagesse, l'expérience et les compétences et enfin la motivation et la volonté de vouloir bien faire. Une liste renouvelée avec 10 nouveaux venus. Si sur le papier, cette équipe soudée de 15 membres est prometteuse, c'est à Nous, de vous convaincre dans les faits.

Quelle émotion lors de la passation :

Je salue ici l'engagement de mon prédécesseur Monsieur le Maire Fernand SCHMITT, son parcours en tant qu'élu, est plus qu'impressionnant.

Tout d'abord très actif au sein du Conseil Municipal de Wentzwiller en occupant les postes suivants :

Conseiller Municipal	21.03.1971 (mandat de 6 ans)
2ème Adjoint au Maire	21.03.1977 (mandat de 6 ans)
1er Adjoint au Maire	13.03.1983 (mandat de 6 ans)

Puis Maire de Wentzwiller :

Maire	12.03.1989 (mandat de 6 ans)
Maire	11.06.1995 (mandat de 6 ans)
Maire	16.03.2001 (mandat de 7 ans)
Maire	09.03.2008 (mandat de 6 ans)
Maire	28.03.2014 (mandat de 6 ans)

Le mot du Maire

Près de 50 années à servir sa commune natale. Merci également à son épouse Lisbeth qui a accepté les nombreuses absences et soutenu son mari pour l'intérêt communal.

Pour ce parcours exemplaire je proposerai lors d'un prochain Conseil Municipal de décerner à Monsieur Fernand SCHMITT le titre de Maire honoraire de notre belle commune.

Je n'oublie pas d'associer à ces remerciements, ses nombreux colistiers : adjoint(e)s, conseillers municipaux, bénévoles, qui ont contribué pendant toutes ces décennies à la bonne marche de notre commune.

Merci encore à la commission communication et aussi à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce nouveau magazine. Au fil des pages, vous trouverez, je l'espère, des articles intéressants et des informations utiles à votre quotidien.

Bonne lecture…
Mer wenscha eich viel freid bim lasa...

Votre Maire : Angelo PILLERI

La pandémie mondiale du Covid-19

Un immonde virus a stoppé net nos activités et nos habitudes dans le monde entier. Au départ, cette crise principalement sanitaire révèle aujourd'hui également des conséquences économiques et sociales.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à Monsieur le Maire de Wentzwiller – Monsieur Angelo PILLERI — pour adresser leurs sincères condoléances aux familles frappées de plein fouet par le virus et ses conséquences désastreuses. Outre la difficulté de perdre un être cher, il se trouve que le confinement dû au virus n'a pas permis à de nombreuses familles d'accompagner leurs défunts.

Nous nous sommes trouvés dans une situation plus qu'inhumaine pour toutes ces familles qui ont été dans l'impossibilité d'organiser de dignes funérailles pour les leurs. Le Grand Est, et notamment notre région Alsacienne, a payé un lourd tribut dans cette guerre déclarée face à un virus invisible mais bien présent autour de nous.

Que dire de ces images apocalyptiques de l'hôpital Mulhousien jouxtant un hôpital provisoire militaire monté à la hâte pour augmenter l'accueil des malades ?

Que dire des maisons de retraite retranchées sur elles-mêmes avec du personnel réquisitionné, dormant sur place parfois pour le bien-être de nos parents afin d'éviter tous risques de contamination ? Ce personnel dévoué qui n'a pas pu voir, pendant cette période, sa propre famille. Et nos séniors qui vivaient dans une solitude extrême avec l'interdiction faite aux familles de leur rendre visite.

Que dire de ces mamies, papis, mamamas, papapas et parents privés de la présence et de la joie de leurs petits-enfants et enfants ?

Que dire enfin de ces entreprises, suite au confinement imposé, n'ayant plus de trésorerie suffisante pour pallier aux dépenses courantes et qui se retrouvent aujourd'hui en redressement ou liquidation judiciaire ?

Il est vrai que la situation semble aujourd'hui s'améliorer mais les cicatrices sont là à tout jamais dans nos cœurs inconsolables.

La pandémie mondiale du Covid-19

Merci aux services de secours et au secteur régalien : les ambulanciers, les sapeurs-pompiers, les policiers, les gendarmes, l'armée.

Merci au personnel soignant qui était en première ligne dans cette guerre afin de sauver des vies.

Merci aux différents acteurs économiques (agriculteurs, commerçants, etc…) qui ont continué de travailler pour nous nourrir.

Merci à nos nombreux héros du quotidien.

Merci à ces femmes et ces hommes de l'ombre.

N'oublions pas toutes ces personnes connues ou inconnues : ces médecins, ces infirmières, ces aides-soignantes, ces caissières, ces agents de sécurité, qui ont œuvré à combattre ce virus en payant parfois de leur propre vie.

Merci aux entrepreneurs qui ont fait don de gants, de masques de leur propre stock pour le personnel soignant qui en manquait cruellement.

Merci aux couturières locales qui ont repris du service pour nous proposer des masques et répondre ainsi à l'urgence sanitaire en nous permettant de nous protéger face à la contagiosité de ce virus.

Merci aux enseignants qui ont pris en charge nos enfants par des cours virtuels ainsi qu'aux agents éducatifs (professeurs, Atsem, agents du périscolaire, etc…) qui ont répondu présents pour reprendre les cours en classe malgré les craintes et les peurs. Grâce à leur engagement, ils ont permis une resociabilisation de nos enfants en ouvrant nos écoles pour les parents prioritaires.

Tous ont fait preuve d'un inestimable dévouement pour l'Humanité.

La pandémie mondiale du Covid-19

Merci aux anonymes qui tous les soirs à 20H00 applaudissaient en communion avec leurs voisins de balcon, ou à la fenêtre, ou encore dans la rue afin d'apporter un soutien indéfectible, une chaleur humaine nécessaire et un indispensable lien avec les soignants débordés par le flux des malades et des victimes.

Nous sommes toutes et tous traumatisés après ces drames et souffrances causés par cette pandémie mondiale et cette absence de liberté mais nous nous devons de garder espoir en l'avenir pour nos enfants et nos petits-enfants.

Nos cœurs ne peuvent qu'être réchauffés quand nous entendons ici et là, à nouveau, des cris, des larmes et des rires venant de la cour de récréation de l'école primaire de notre village.

Dans ce contexte sanitaire particulier,

Ne vous exposez pas inutilement,

Respectez les gestes barrières,

Prenez soin de vous,

Dans l'attente de bientôt pouvoir, à nouveau, vous serrer la main et vous embrasser.

« Jusqu'ici, nous vivions dans la crainte, maintenant nous allons vivre dans l'espoir ». - Tristan BERNARD (1866 – 1947)

On vous aime …

Mer han eich garn…

La distribution de masques auprès de la population

N'ayant pas encore reçu les masques commandés auprès du département en temps et en heure et n'ayant pas de date précise de livraison, la commune de Wentzwiller a pris la décision en avril 2020, sur l'initiative d'Angelo PILLERI, de commander des masques auprès de « Couture DEMIRCI » au 94, rue de Saint Louis à 68220 – Hésingue.

Madame DEMIRCI a travaillé jour et nuit sur 2 jours afin de livrer les 800 masques commandés. Nous souhaitons la remercier vivement par la présente pour le travail effectué et la rapidité d'exécution.

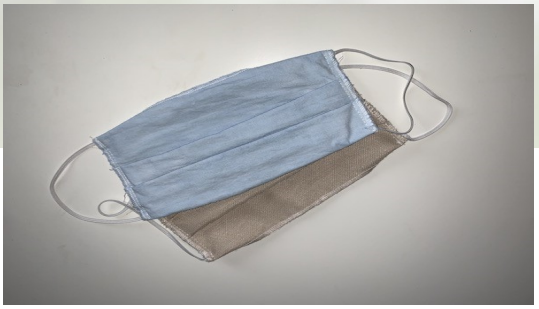

Ces masques, offerts par la Mairie, ont été distribués le 9 mai 2020 par les 15 nouveaux conseillers municipaux dans les boites aux lettres des habitants de la commune.

Si vous n'avez pas reçu les masques, il est fort probable que vous ne soyez pas inscrits dans les registres d'arrivée de la commune (Il s'agit d'une démarche obligatoire, à savoir faire une déclaration d'arrivée dans la commune où vous arrivez et de départ dans la commune que vous venez de quitter).

Il faut aussi savoir que l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique. Il vous faut passer au bureau afin de retirer un formulaire qui sera envoyé à l'INSEE.

Dans ce cas, nous vous serions gré de bien vouloir vous faire connaître en Mairie. Soit par mail : mairie.wentzwiller@wanadoo.fr, soit par téléphone 03 89 68 60 71, soit lors des permanences en Mairie (voir article concernant les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie dans ce magazine).

Concernant les masques commandés auprès de Saint Louis Agglomération, la commande effectuée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin (CD68) vient d'être fournie (1800 masques au total). La distribution a eu lieu le 20 juin dans les boîtes aux lettres des habitants de la Commune.

L'installation du nouveau Conseil Municipal

Wentzwiller, une passation à huis clos

Le 23 mai 2020, à dix-sept heures, les conseillers municipaux de Wentzwiller, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du dimanche 15 mars 2020, se sont réunis à huis clos, au Club House du Stade, la salle de séances étant délocalisée lors de la crise sanitaire et jusqu'à nouvel ordre dans cette structure communale, à Wentzwiller, afin de respecter les consignes de sécurité.

Dans une ambiance particulière liée à la situation sanitaire actuelle, Monsieur le Maire sortant, Monsieur Fernand SCHMITT, a installé son successeur Monsieur Angelo PILLERI, ses 4 adjoint(e)s : Madame Nathalie SPECKER - 1ère adjointe, Monsieur Vincent THUET - 2ème adjoint, Madame Elodie MADAULE - 3ème adjointe et Monsieur Pascal GRENOUILLET - 4ème adjoint, et l'ensemble des conseillers municipaux. Selon les recommandations de l'Etat, les élus devaient porter lors de la séance, un masque, des gants et devaient respecter impérativement une distanciation physique.

Après 31 années passées à la tête de la Commune de Wentzwiller, Monsieur le Maire sortant – Monsieur Fernand SCHMITT - a souhaité à la nouvelle équipe un accueil chaleureux de la part des habitants et beaucoup de réussite dans la gestion du village.

Immédiatement installé, le nouveau Conseil Municipal s'est réuni à nouveau, le 28 mai 2020, dans les mêmes conditions et dans la même salle afin de traiter les affaires urgentes en cours et notamment la poursuite des travaux engagés par le conseil municipal précédent comme l'agrandissement du cimetière communal ainsi qu'engager une réflexion sur le protocole à mettre en œuvre quant à la réouverture de l'école « Les lilas » pour le mois de juin 2020.

« Répondre aux attentes des citoyens et aux promesses électorales quant à la réduction des dépenses de la Commune ; plus de communication et d'implication des wentzwilleroises et wentzwillerois ainsi qu'une répartition des tâches dans les différents domaines au travers des commissions et syndicats ».

L’installation du nouveau Conseil Municipal

Tout un programme mis à mal dès le départ. En effet, la crise sanitaire, les nouvelles règlementations et notamment la distanciation sociale et les gestes barrières, ont réduit drastiquement les projets tels que la journée citoyenne, l’opération Haut-Rhin propre, ou toute autre réunion de plus de 10 participants.

Heureusement, les nouveaux élus, volontaires et dynamiques, ont rivalisé d’idées et souhaitent, à travers d’autres moyens de communication, avancer pour le bien-être des villageois et faire participer ces derniers à l’évolution de notre belle petite commune.

Photo prise avant les consignes de distanciation sociale

<u>En partant de gauche à droite :</u>

GRENOUILLET Pascal (Déclarant en douane), MADAULE Elodie (Urbaniste), DIDILLON Éric (Directeur opérations cliniques), SPECKER Nathalie (mère au foyer), WANNER Franck (Menuisier Ebéniste), PILLERI Angelo (Gérant de société), VEUILLET Laurent (Directeur de l’ingénierie pharma), CANCELLIERE Sandra (Guichetière), SECCI Daniel (Ingénieur en informatique), HAAB Charlotte (Coiffeuse), BIECHERT Jean-Marc (Sellier automobiles), ERBLANG Jacqueline (Comptable), FEGA Mickaël (Cuisinier), THUET Vincent (Directeur général des services), SIMON Gilbert (Soutien à l’ingénierie mondiale).

Election du Maire et de ses adjoint(e)s

Les 15 membres du nouveau Conseil Municipal de Wentzwiller élus lors du premier tour des élections municipales du 15.03.2020 ont été installés le Samedi 23.05.2020 au Club House du stade à 17H00 en séance à huis clos qui a été votée dans les conditions des règles de droit commun en raison de la pandémie mondiale du Covid-19.

Les résultats du dépouillement de l'élection du Maire et des Adjoints sont les suivants :

Angelo PILLERI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages et notamment l'unanimité des voix dès le premier tour du scrutin a été proclamé Maire de Wentzwiller et a été immédiatement installé. Il sera donc le chef d'orchestre pour un mandat de 6 ans. L'Assemblée Délibérante a voté lors cette même séance, la création de 4 adjoints afin de soutenir et d'épauler le Maire dans ses nombreuses missions.

Mesdames et Messieurs les 4 adjoint(e)s ayant obtenu la majorité absolue et notamment l'unanimité des voix dès le premier tour du scrutin sont proclamés adjoints au Maire et ont été immédiatement installés.

Délégations des 4 Adjoints au Maire

Monsieur le Maire ainsi que ses 4 adjoints sont officiers d'Etat-Civil. Il est à noter également que l'ensemble des 15 conseillers municipaux peuvent célébrer un mariage sur le ban communal de Wentzwiller après délégation donnée par le Maire Angelo PILLERI.

Délégations de la 1ère adjointe au Maire :

Nathalie SPECKER est chargée de la gestion des structures de la « petite enfance » et plus précisément le Périscolaire et l'Ecole Primaire de Wentzwiller. Elle est également en charge de l'environnement, ainsi que les fêtes et les cérémonies.

Délégations du 2ème adjoint au Maire :

Vincent THUET se voit attribuer la communication (bulletin municipal, site internet, etc…) ainsi que la vie sociale au niveau des associations, des séniors et des affaires sociales.

Délégations de la 3ème adjointe au Maire :

Elodie MADAULE est déléguée à l'Urbanisme (bâtiments communaux, permis de construire, appels d'offres, etc…) et à la future rédaction du nouveau Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la Commune de Wentzwiller.

Délégations du 4ème adjoint au Maire :

Pascal GRENOUILLET, ancien adjoint au maire sous l'ancienne mandature change de portefeuille et s'occupera maintenant des travaux relatifs à la voirie communale ainsi que de la « Nature » comprenant la chasse, les chemins ruraux, la forêt.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Les habitants de Wentzwiller étaient surnommés « Deckel drüber » (couvercle par-dessus) ou plus couramment « Heila » (comprenez les hiboux). On raconte plusieurs histoires liées à ce dernier surnom.

Lors d'une procession, un participant a attrapé un hibou et l'a lâché dans l'église. On raconte aussi qu'il y avait fort longtemps à la limite entre le ban de Wentzwiller et celui de Buschwiller, un arbre majestueux, un chêne sans doute, très vieux, très grand et très beau.

Chacune des deux communautés voulait s'en attribuer la propriété. Les querelles n'en finissaient pas.

Un jour, les assemblées communales décidèrent que l'objet du litige, cause de tant de disputes, serait abattu « l'arbre sera coupé perpendiculairement à l'axe limite et sera à la commune où il s'abattra ».

Ce qui fut dit fut fait et l'arbre tomba du côté de Buschwiller, seule une grande branche, où se trouvait un nid de hiboux, se cassa et tomba sur le terrain de Wentzwiller ! Et c'est depuis ce jour que l'on a surnommé les habitants de Wentzwiller, « Heila » (Hiboux).

Source : Merci au Cercle d'histoire BUCHHOLZ Buschwiller—Wentzwiller et son Président Jean-Pierre KURTZEMANN pour toutes ces informations.

Ouverture de l'école « les Lilas »
Merci aux enseignants

Dès son installation, le nouveau Conseil Municipal s'est réuni pour voter la probable réouverture de l'école dans un contexte de crise sanitaire inédit. Suite au vote du Conseil, il a été décidé de procéder à cette réouverture, demandée par le Premier Ministre lors de son allocution du 28 mai 2020. Afin de garantir la sécurité des enfants et du personnel, un protocole strict a été mis en place (l'ouverture de l'école devait répondre à de nombreuses prescriptions de plus de 50 pages rédigées par l'Education Nationale) et un sondage lancé aux parents d'élèves pour connaître le nombre d'enfants à accueillir. Il a été décidé d'accueillir uniquement les enfants dits « prioritaires », tels que définis par le Premier Ministre.

Pour préparer cette ouverture, un marquage ainsi qu'un sens de circulation ont été mis en place à l'extérieur et dans les locaux de l'école. Ce marquage permet de respecter les distances sociales entre les enfants mais également avec le personnel. De plus, le personnel du Périscolaire et les employés communaux ont été sollicités pour aider les enseignantes et encadrer les enfants. En effet, le protocole strict impose la désinfection régulière de l'établissement, y compris les sols. La mise en place de ce protocole, contraignant pour tous, n'a été possible que grâce à l'étroite collaboration entre le personnel enseignant, le personnel du Périscolaire et les élus.

Nous remercions toutes les personnes ayant aidé, soutenu et de ce fait rendu possible la réouverture de l'école à la date du 4 juin 2020 pour les 10 enfants du groupe prioritaire et à compter du 22 juin 2020 pour l'ensemble des enfants scolarisés. Nous remercions également les parents pour leur patience et leur compréhension. Cette situation est difficile pour tous et la décision a été prise avec l'objectif de débloquer des situations parfois intenables entre les engagements professionnels et le bien-être des enfants.

Classe de CP-CE1 dans notre école :

Le travail de qualité des élèves de la classe de CP-CE1 de Mme ROHRBACH est à souligner, il a été primé dans le cadre du « Printemps de l'écriture ». Le Conseil Municipal se joint à Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Michèle SCHILLINGER pour leur adresser leurs félicitations et encouragements.

Service à la population

Le Périscolaire et ses agents

Depuis plusieurs années, il est possible d'inscrire son enfant scolarisé à l'école de Wentzwiller dans une structure d'accueil pour une prise en charge midi et soir. Néanmoins, cette année scolaire 2019/2020 a été marquée par un changement. En effet, depuis le mois de septembre 2019 cette garderie périscolaire n'est plus gérée par la Fédération des Foyers Club d'Alsace mais a été entièrement reprise par la commune. Ce changement a été imperceptible pour les enfants du fait que le personnel est resté le même à la rentrée scolaire.

De gauche à droite :

VOLTZENLOGEL Mégane, TROMBINI Séverine, ZUBLER Passy, METZGER Roselyne

Pour permettre l'accueil des enfants dans de meilleures conditions, la commune a investi dans les locaux en créant une pièce supplémentaire, en rénovant les locaux mais également en faisant installer une climatisation réversible. Ces travaux ont de même permis d'augmenter la capacité d'accueil de la garderie périscolaire à 32 enfants. Malgré cela et victime de son succès, la garderie périscolaire se voit obligée de créer une liste d'attente du fait de la demande croissante d'une solution de garde !

La garderie périscolaire de Wentzwiller n'est pas simplement une solution de garde, elle permet également à l'enfant d'évoluer dans un environnement sécurisé, de développer son autonomie et de se construire au travers des valeurs qui tiennent à cœur à toute l'équipe. Le projet pédagogique mis en place lors de cette année scolaire met l'accent en particulier sur l'écologie, le développement durable et le respect de la vie en groupe.

Toute l'équipe du Périscolaire (Mesdames METZGER Roselyne, VOLTZENLOGEL Mégane et ZUBLER Passy) dirigée par la Directrice Mme Séverine TROMBINI redouble d'imagination pour proposer aux enfants des activités variées et un accueil de qualité. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement de tous les jours !

Les nouveaux horaires :
Déchetterie verte

Les nouveaux horaires d'ouverture sont les suivants:

☺ Mardi 8h00 à 19h00,

☺ Jeudi 8h00 à 16h00,

☺ Samedi 9h00 à 18h00.

Depuis, le 11 mai 2020, et suite à la crise sanitaire que vous connaissez tous, le site des déchets verts, situé derrière le cimetière, rue de Hagenthal a enfin pu rouvrir.

Cependant, et afin de répondre aux besoins exprimés par les habitants de la commune, les horaires ont changé pour offrir plus de flexibilité. Aussi, l'amplitude horaire étant plus importante, aucune clef du site ne sera plus remise en Mairie.

Nous souhaitons rappeler que le site est réglementé au niveau des dépôts de déchets de végétaux des particuliers résultant des activités de jardinage, d'élagage ou de la tonte de la pelouse.

Pour ce qui est des dépôts importants de branchages, il est maintenant obligatoire de déposer ces derniers à la déchetterie de Hagenthal-le-Bas en face du Golf, derrière le bâtiment des brigades vertes.

Les horaires d'ouverture de cette déchetterie sont les suivants :

Mercredi	Samedi
09H00 à 18H00	09H00 à 18H00

N.B. : Interdiction d'apporter des troncs d'arbres et des souches.
Merci de respecter les deux sites et leurs règlements y afférents.

Les nouveaux horaires :

Mairie de Wentzwiller

Désormais, Anne-Catherine JORDAN et Claudia SUTTER vous accueilleront en personne aux horaires suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14H00 18H00	Fermeture au Public	10H00 12H00	14H00 16H00	10H00 12H00

Bien évidemment, il est toujours possible de prendre un rendez-vous par courriel à l'adresse électronique suivante : mairie.wentzwiller@wanadoo.fr ou par téléphone au 03.89.68.60.71 ou encore directement sur le site internet de la Mairie à savoir : https://www.wentzwiller.fr

Votre nouveau marché Hebdomadaire à Wentzwiller !

Que diriez-vous de pouvoir venir chercher vos produits frais à Wentzwiller ? Avoir l'occasion de déguster des produits locaux qui fleurent bon l'Alsace ?

Ne cherchez plus ! Conformément aux engagements pris par Monsieur le Maire, à compter du 27 juin et ce tous les samedis de 9 heures à midi place de l'église, deux stands vous accueilleront, l'un de fruits et légumes, l'autre de pains et viennoiseries. Vous pourrez sans nul doute venir trouver votre bonheur. Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux !

Les Miches à Molly

Artisan boulanger pâtissier

Tél. : 07 71 64 21 75

Facebook : les Miches à Molly

Sàrl Wollenschneider

Tél. : 06 28 29 13 82

www.paniersdesaison.fr

Facebook : le potager

Démocratie participative
Votre avis nous intéresse...

Une idée, une suggestion, faites-le nous savoir !

Votre nouveau Conseil Municipal souhaite vous donner la parole et entendre vos propositions afin de rendre notre village encore plus convivial et agréable.

A cet effet, plusieurs moyens seront mis à votre disposition :

► Ainsi, et simplement, vous trouverez dès le mois prochain une boite à idées à la mairie où déposer vos suggestions.

► Dans ce même esprit de démocratie participative, nous travaillons à la mise en place d'une application interactive qui sera à télécharger gratuitement sur votre téléphone mobile. Cette application vous donnera entre autre, toutes les informations utiles concernant la vie de notre village et vous permettra de nous faire part de vos idées et remarques

► Enfin, le site web de la mairie va être repensé et modernisé.

► Et dans la mesure où rien ne remplace les échanges directs, n'hésitez pas également à venir voir et rencontrer l'un de vos Conseillers Municipaux !

☺ Participation citoyenne :

L 'équipe précédente avait organisé en 2019 une réunion publique concernant la participation citoyenne en partenariat avec la Gendarmerie Nationale. La démarche étant d'essayer de diminuer le nombre de cambriolages et de vols au sein de notre village. La mise en place de cette participation citoyenne sera effective à partir de début juillet 2020 avec différents référents en lien avec la Gendarmerie.

Wentzwiller—Village fleuri

Politique de fleurissement du village et

Concours des maisons fleuries

Nous avons tous à cœur l'embellissement (et la propreté !) de notre village. Et le fleurissement des rues et des jardins y contribue. Concourir aux villes et villages fleuris de France apporte une certaine fierté à cet égard. Cependant, cet effort représente un investissement financier et humain important de la municipalité.

En effet, outre les 6.000 €uros dépensés en achat des fleurs, engrais, terre, matériel etc... nos employés municipaux dédient à la belle saison une part importante de leur temps de travail à l'entretien et arrosage de nos massifs et plantes en pots. Temps et moyens qui ne peuvent être consacrés à d'autres tâches parfois plus urgentes et nécessaires.

Le Conseil Municipal souhaite donner au fleurissement du village une autre direction et a décidé de ne plus participer au concours des villes et villages fleuris. En s'écartant du toujours plus, le conseil souhaite investir dans une politique plus durable et respectueuse de l'environnement, moins gourmande en eau et moyens matériels et humains. A titre d'exemples, la municipalité va privilégier des plantes vivaces, et poursuivre son investissement dans des bacs avec des réservoirs en eau pour réduire et espacer l'arrosage, politique déjà initiée sous l'ancienne mandature par Nathalie SPECKER.

De la même façon, la participation au concours des maisons fleuries devra faire l'objet d'une démarche volontaire de nos concitoyens qui souhaitent y participer. Il leur sera demandé de venir compléter un bulletin en mairie en vue d'une inscription préalable.

Cette démarche d'ensemble est plus conforme à nos engagements de mieux maîtriser nos dépenses et investissements tout en encourageant un esprit participatif de nos concitoyens.

Réalisation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir

Sous l'ancienne mandature, l'adjoint Franck WANNER en charge du cimetière a réalisé de nombreux travaux notamment l'agrandissement de ce dernier afin de pouvoir ériger un columbarium et de pouvoir proposer des emplacements funéraires.

Après plusieurs consultations de professionnels, le choix s'est porté sur l'entreprise ZANCHETTA de Village-Neuf qui propose un columbarium pouvant accueillir 19 familles et dont chaque stèle pourra recueillir 4 urnes. Le coût de cet aménagement est de 28.344,00 € HT, soit 34.012,80 € TTC.

Réalisation d’un columbarium et d’un jardin du souvenir

La projection ci-dessous vous permettra de vous faire une idée du résultat attendu. Il est à noter que l’implantation de ce futur columbarium sur le site est réussie. Merci encore à Franck WANNER qui a porté ce projet.

Une fois l’opération réalisée, il faudra encore s’occuper des abords du columbarium avec une entreprise de travaux publics.

Informations diverses

Le saviez-vous

Saint-Louis Agglomération—Point d'Apport Volontaire (P.A.V) :

Chaque commune dispose d'un ou de plusieurs sites de Point d'Apport Volontaire. Il s'agit de sites équipés de conteneurs permettant à chacun d'y déposer ses déchets recyclables en les triant selon leur nature :

Anciennes bennes :

Conteneur Vert : les bouteilles et bocaux en verre (sans les bouchons). Les conteneurs de tri du verre sont collectés 1 fois par semaine en moyenne. Leur contenu est pris en charge par une société spécialisée dans le recyclable du verre. Le verre est recyclable à 100 % et à l'infini, sans aucune perte de qualité.

Conteneur Jaune : les bouteilles et flacons en plastique, le papier et le carton, les emballages en acier et en aluminium. Les conteneurs de matériaux recyclables sont collectés 1 à 2 fois par semaine. Les déchets sont acheminés au centre de tri de Pfastatt où ils sont triés puis recyclés en de nouveaux objets (cartons d'emballages, papier recyclé, objets en plastiques ou en métal…).

Les habitants de Saint-Louis Agglomération disposent à ce jour de 100 Points d'Apport Volontaire (P.A.V) répartis selon les besoins sur l'ensemble des communes membres.

Informations diverses

Le saviez-vous

Pour Wentzwiller, ce site est implanté rue des Champs :

Force est de constater de nombreuses incivilités de la part de certains usagers. Quand les bennes sont pleines, merci de ne pas laisser vos détritus le long des bennes ou sur les bennes. Il faut savoir que lorsque des agents de Saint-Louis Agglomération nettoient les abords du site, une facture de la prestation est adressée à la commune. Merci de reprendre vos déchets et de repasser ultérieurement ou de vous diriger vers d'autres communes de la SLA.

A la demande de Monsieur le Maire, des nouvelles bennes ont été installées ainsi que la pose d'une benne verte supplémentaire afin de répondre aux besoins de la population.

Geste éco-citoyen et respectueux du voisinage :

Merci de respecter le repos des riverains et de ne jeter vos déchets recyclables qu'entre 08H00 et 20H00 du lundi au samedi. Pour le dimanche, merci de privilégier uniquement le tri de la benne jaune moins bruyante.

Informations diverses

Le saviez-vous

Ces nouvelles bornes (type plastique) ont trois avantages à savoir :

☺ un accès pour la Personne à Mobilité Réduite (P.M.R) puisque l'opercule de côté est à 1 mètre de hauteur.

☺ un accès pour les jeunes enfants qui accompagnent les parents au tri puisque l'opercule de côté est à la hauteur de 1 mètre.

☺ la présence d'une tablette pour poser son sac de tri et faciliter ainsi la dépose dans la benne des déchets recyclables.

☺ Souriez vous êtes filmés !

Le seul inconvénient majeur de ce type de borne en plastique est le feu. C'est pourquoi, afin d'éviter des gestes délictueux comme le feu ou l'abandon de détritus aux abords des bennes, la municipalité se laisse la possibilité de poser une caméra pour permettre d'identifier les contrevenants et donc d'adresser des procès-verbaux.

<u>Feux d'artifices</u> :

Les feux d'artifices sont désormais interdits dans tout le village à une distance de 200 mètres de toute habitation ou exploitation agricole.

Tout contrevenant s'expose à une amende forfaitaire et à des poursuites judiciaires.

Informations diverses

Le saviez-vous

Pour votre sécurité :

En vous promenant, rue des Sources, vous avez certainement constaté que certains arbres ont été coupés.

Ces coupes ont été préventives avant de connaître un autre incident comme ce fut le cas avec la chute d'un chêne sur une habitation familiale.

En effet, suite à ce sinistre, une étude a été diligentée et malheureusement les arbres restants aux abords de cette maison ont été classés dangereux et malades en raison du pourrissement des troncs.

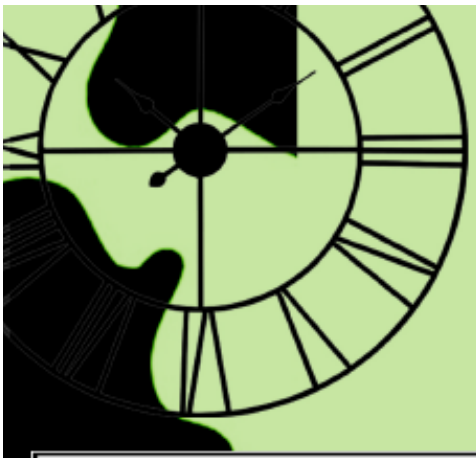

NOS HORAIRES D'OUVERTURE 20/21

OUVERTURE DE LA MAIRIE DE WENTZWILLER AU PUBLIC

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
FERMEE	FERMEE	10-12H	FERMEE	10-12H
14-18H	FERMEE	FERMEE	14-16H	FERMEE

OUVERTURE DES DECHETS VERTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
FERMES	8H	FERMES	8H	FERMES	9H
FERMES	19H	FERMES	16H	FERMES	18H

AUCUNE CLEF NE SERA PLUS REMISE EN MAIRIE